

Commission : Sommet international de Madrid UE-UA : « Une coopération d'égal à égal entre l'Union européenne et l'Union africaine : "Quelles stratégies bilatérales pour la construction d'un avenir prospère, pacifique et durable?" »

Problématique : « Une coopération d'égal à égal entre l'Union européenne et l'Union africaine : "Quelles stratégies bilatérales pour la construction d'un avenir prospère, pacifique et durable ?" »

Auteur : Allemagne

L'Allemagne, pays fondateur de l'Union européenne, et ainsi éminemment europhile, est la 1ère puissance économique du continent (4ème PIB mondial en nominal, 5ème en PPA). Le pays s'étend sur 357 588 km² et héberge 4 grandes métropoles dont la capitale berlinoise. Sa démographie s'élève à 83 millions d'habitants.

Son gouvernement actuel est dirigé par le chancelier **Olaf Schulz** qui s'inscrit dans une politique de social démocratie. Il est issu d'une coalition sans précédent, alliant les écologistes, les libéraux et les démocrates. Pendant 16 ans, le pays fut dirigé par Mme Merkel.

Il conviendra dans le cadre de cette commission de s'interroger sur les relations europe-africaines, plus précisément sur les solutions qui peuvent être présentées dans le cadre d'une coopération afin d'apporter des pierres à l'édifice de la paix. L'intitulé de notre commission exige que l'on remarque le caractère bilatéral du projet.

Cette problématique exclut donc toute idée d'ingérence extérieure et souligne la nécessité d'un projet d'égal à égal.

La guerre au Mali, la famine en République Centrafricaine, l'insécurité persistante en République démocratique du Congo sont des exemples de foyers de tensions en Afrique. Notre commission souhaite donc la mise en abyme d'un travail commun entre l'Union africaine et l'Union européenne afin de construire un avenir de paix au sein du continent africain.

La problématique souligne également un enjeu de développement de nature économique par les mots "avenir prospère".

Il s'agira donc de travailler sur deux points clés : **la sécurité et l'économie**.

L'Allemagne souhaite inscrire sa participation à cette commission dans le cadre du **multilatéralisme**, en comptant sur ses alliés français et ses partenaires africains.

En dehors de la Namibie avec laquelle l'Allemagne partage une histoire particulière, les pays africains avec lesquels elle échange le plus sont l'Afrique du Sud et les pays d'Afrique du Nord.

L'Allemagne depuis la crise migratoire de 2015 a modifié sa politique étrangère en Afrique, considérant que la stabilité du continent était un enjeu crucial quant à la questions des flux migratoires vers l'Europe.

L'Allemagne souhaite donc aller au-delà d'une simple coopération, elle prône la construction d'un véritable partenariat pour la sécurité et des liens économiques forts.

Depuis la politique menée par Angela Merkel, l'Allemagne a mis en œuvre une coopération avec l'Union africaine. **L'Africain peace facility** est un des éléments notables de la politique allemande en Afrique. Cette coopération qui s'élève à 800 millions d'euros a, d'après la commission européenne, vocation à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité.

L'attention portée au Sahel est croissant ces dernières années. Cet intérêt découle de l'immigration et la préoccupation d'une instabilité accrue de cette zone. Pour aider à la sécurité, l'Allemagne s'est dans un cadre multilatéral, engagée auprès des troupes françaises notamment au Mali pour renforcer l'endigement du terrorisme.

Enfin, l'Allemagne initie lors du G7 de 2020, le programme **Compact with Africa**. Cette mesure est porteuse d'un projet de construction de relations économiques, signée par l'Union européenne et l'Union Africaine, elle prévoit de combattre les origines de l'émigration et mobiliser le secteur privé afin de promouvoir les investissements directs et ainsi redynamiser l'économie africaine. Il ne s'agit donc pas des traditionnelles politiques d'aides publiques mais une politique novatrice qui encourage les investissements notamment dans les infrastructures. Parmi les pays ayant rejoint cette initiative, on compte : le Maroc, le Bénin, Le Burkina Faso, La Côte d'ivoire, l'Egypte, le Sénégal, le Rwanda, le Ghana, la Guinée, la tunisie, le Togo et l'Ethiopie. Le projet est soutenu par le fonds monétaire international ainsi que par la banque mondiale.

Ainsi, l'Allemagne s'engage dans cette commission à rechercher des solutions bilatérales, dans un continuelle optique de multilatéralisme. Elle mettra un point d'honneur à des sujets clés notamment la sécurité, à la fois pour des questions migratoires mais également afin de combattre le fléau terroriste. Dans cette logique, Le pays considère que la stabilité africaine passe par des problèmes locaux et sera ainsi le fervent défenseur

d'une politique de développement économique des infrastructures (médicales, éducatives) notamment en continuant d'encourager les investissements.